



Jusqu'au 18 octobre 2019

# Salons thématiques 2020 : à vos dossiers !

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes reconduit le dispositif d'aide à la présence des éditeurs sur les salons nationaux et internationaux en 2020.**

La Région soutient le secteur de l'édition à travers l'accompagnement des éditeurs pour leur présence dans les salons thématiques en France ou à l'étranger, hors Auvergne-Rhône-Alpes.

## Conditions d'éligibilité

- L'activité d'édition doit être principale et figurer dans l'objet social et les statuts (code APE prioritaire : 5811Z). Les structures associatives sont éligibles à condition que l'édition soit l'activité principale ;
- La structure doit être installée en Auvergne-Rhône-Alpes (siège social, établissement principal), avoir au moins une année complète d'activité (exercice comptable complet), et disposer d'un catalogue d'au moins 5 titres dans l'un des domaines d'édition éligibles, (hors livre de commande et ouvrage dont l'éditeur est l'auteur). Le rythme de publication est régulier et annuel ; il est supérieur ou égal à 3 titres par an ;
- Les publications doivent être à compte d'éditeur et la structure propose aux auteurs comme aux traducteurs des contrats d'édition conformes à la législation et aux usages en vigueur ;
- La diffusion du catalogue doit être organisée en librairies de façon significative, y compris pour les versions numériques des ouvrages ;
- Le catalogue est axé sur les domaines suivants : littérature, jeunesse, bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts, patrimoine culturel et naturel.

Les éditeurs de revue peuvent également déposer un dossier de demande de participation au Salon de la Revue (Paris).

## Fiche technique, formulaire et date limite de dépôt

Les éditeurs doivent envoyer leur dossier composé du formulaire complété et signé (à télécharger ci-dessous) et des pièces justificatives, le **18 octobre 2019** au plus tard à :

Courriel : [dcplivre@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dcplivre@auvergnerhonealpes.fr)

**Télécharger les fichiers (cliquer sur les liens ci-dessous)**

[FICHE TECHNIQUE](#)

[FORMULAIRE](#)

## **Renseignements**

Sylvie Monfray  
Chargée du suivi des dossiers  
Tél : 04 26 73 53 23  
Mail : [dcplivre@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dcplivre@auvergnerhonealpes.fr)

---

Dernière édition : 5 mars 2021 à 10:28  
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/salons-thematiques-2020-a-vos-dossiers>